



Carrefour de Communications

Avril 2014 - avril 2016



Voici deux ans que le nouveau Conseil Municipal a été élu par nos concitoyens. La nouvelle Municipalité que je dirige avec plaisir œuvre au quotidien pour le développement de La Crèche et le bien-être de ses habitants. Quelques chiffres témoignent de cette activité intense : 57 réunions de Municipalité (Maire et adjoints), 127 réunions des commissions municipales et 21 séances du Conseil Municipal. Plus de 260 réclamations des habitants ont été examinées et traitées. Pendant ces 2 années, des programmes d'investissements ont été engagés ou réalisés par la Ville : la fin de la 1^{ère} tranche de voirie à Boisragon, les travaux d'économies d'énergie des bâtiments municipaux, la réfection des salles de la Maison des associations, l'extension de l'Hôtel de Ville, la rénovation de certains équipements sportifs, des écoles... Des travaux d'entretien ou de mise en valeur du patrimoine bâti de la Commune ont été exécutés et se poursuivent : cinéma, crèche Ribambelle... et ce, sans oublier les petits aménagements entrepris sur la voirie. Durant ces 2 années, la collaboration a été fructueuse avec nos partenaires : la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, avec la réalisation de l'habitat regroupé, l'agrandissement et l'implantation d'entreprises sur les zones économiques d'Atlansèvre. De même,

L'édito du Maire

avec le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine : cession de terrains à la Ville et mise en chauffage d'une partie du gymnase de Chantoiseau.

Sur le plan financier, les comptes de la Commune se rétablissent dans un contexte très tendu. En 4 ans, les dotations versées par l'État à la Commune ont baissé de 25 %, soit 211 684 € de recettes en moins pour le budget communal. Cela oblige notre collectivité à rogner sur son fonctionnement, réaliser moins d'investissement et engager les programmes les mieux subventionnés pour leur réalisation. Cela nous oblige aussi à augmenter nos taux d'impôts locaux de 2,5 % pour cette année. Notre budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 5 646 630 €. Quant à l'investissement, le montant des recettes et dépenses sera de 2 792 844 €. Vous retrouverez, en pages centrales de ce bulletin, la présentation des comptes de 2015 et les prévisions de 2016.

Comme l'an passé, la Municipalité va de nouveau à la rencontre des habitants en organisant des réunions d'information et d'échanges dans les quartiers. Les dates sont indiquées en page 3 de ce bulletin. Le mois de mai sera riche et intense, comme en témoigne le programme des manifestations prévues. Venez nombreux participer à ces rendez-vous !

Philippe MATHIS,
Maire de LA CRÈCHE



Le SMC, acteur majeur de la réduction des déchets ménagers

La distribution des nouveaux bacs ordures ménagères et emballages est maintenant terminée. La prochaine étape est le passage à la collecte alternée : une semaine le bac ordures ménagères, la semaine suivante le bac emballages recyclables.

Seuls les habitants des Communes de la Crèche et de St-Maixent-l'École étaient jusqu'à présent dotés de bacs individuels pour le tri des emballages recyclables (sans contribution supplémentaire). C'est pourquoi les élus du Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine ont fait le choix d'harmoniser le mode de collecte sur l'ensemble des 49 Communes du territoire du SMC. Le but est de faciliter le geste de tri et de responsabiliser chaque usager sur sa production de déchets.

En 2015, 345 MT de déchets ont été produits en France, soit plus de 500 kg par habitant et par an. Le recyclage permet de réduire la quantité de déchets éliminés par stockage ou incinération et donc de réduire les impacts environnementaux causés par les rejets dans l'air de gaz à effet de serre et de polluants. En 2010, le recyclage a permis d'éviter le rejet de 20 MT d'équivalent CO₂, soit les émissions domestiques de CO₂ de 11,7 millions d'habitants (Source : ADEME).

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, le SMC s'est donné pour objectif de réduire de 7 % les quantités d'ordures ménagères et de 10 % les déchets ménagers assimilés en 3 ans. Le passage à la collecte alternée doit par ailleurs permettre de contenir l'augmentation des coûts de collecte des nouvelles tournées.

Les personnes qui ne sont pas encore équipées doivent contacter au plus vite le SMC au 05 49 05 37 10, afin d'obtenir leurs bacs. Les anciens bacs ne seront en effet plus ramassés, lorsque la collecte alternée sera mise en œuvre, à partir du **mardi 10 mai**, à La Crèche.

Afin de répondre aux questions des usagers sur le tri, la collecte et les points de regroupement, une permanence d'information est prévue lundi 23 mai, de 15 à 19 h, à la déchetterie de la Crèche. Cette permanence sera également l'occasion de distribuer des composteurs.

Retrouvez en page 11 de ce mensuel les informations pratiques relatives à la collecte, le tri et le compostage.

Délibérations du Conseil Municipal du 21 mars 2016

- Cessions de terrains :
 - > Portions du terrain communal situé au lieu-dit Le Chaillot, d'une superficie de 1324 m² et 1370 m² à la société CERFRANCE
 - > Portion du terrain communal situé au lieu-dit Les Brangeries, d'une superficie de 1897 m², à un habitant de La Crèche
- Complexe sportif :
 - > Rétrocession des terrains expropriés aux anciens propriétaires

Subvention versée

CAF : 44 234,67 €, prestation de service
Crèche Ribambelle - Solde de 2015.

Subventions 2016 aux associations culturelles : 18270 €

- ADANE	> 500 €	- Les Zamis Créchois (+ cabaret)	> 500 €
- ASPAC	> 150 €	- MPT	> 800 €
- Tempo Harmonie	> 250 €	- Parents tout simplement	> 330 €
- Chant Choral	> 600 €	- FCPE	> 300 €
- Comité des fêtes «La Crèche en folie»	> 7000€	- P'tit bal Créchois	> 150 €
- Club philatélique Jeunes Créchois	> 800 €	- SEP maison mère	> 650 €
- Festi Crèche	> 2150€	- SEP Théâtre	> 800 €
- FNACA	> 200 €	- Union dép ^{ta} le des Combattants Républicains	> 200 €
- Foyer socio-éducatif collège Jean Vilar	> 900 €	- Union musicale de La Crèche	> 400 €
- Jazzy Cool	> 300 €	- UCCAPL	> 800 €
- La Chavanaise	> 140 €		

Les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils Municipaux sont consultables sur le site internet : www.ville-lacrecche.fr, rubrique «Conseils municipaux» (à gauche sur la page d'accueil)

Prochain Conseil municipal :
Jeudi 23 juin 2016 - 20 h 30

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

TOUT FINIT PAR DES IMPÔTS

Alors que la très grande majorité des communes de France ont fait le choix de contenir les dépenses pour préserver le pouvoir d'achat des ménages et de maintenir une dynamique d'investissements pour la qualité de vie, le Maire met en œuvre une politique inverse, à savoir :

- des dépenses en forte augmentation,
- une dette qui progresse,
- une politique d'équipement opportuniste.

Traduction en quelques chiffres sur trois exercices de pouvoir (2014, 2015 et prévisionnel 2016)

- **Dépenses courantes** : + **220 000 €**, soit 20,27% d'augmentation par rapport à 2013
- **Dépenses de personnel** : + **577 000 €**, soit 25,27% d'augmentation par rapport à 2013
- **Fiscalité** : +**3,5%** sans compter la diminution de l'abattement de 1% .
- **Dette** : +**280 000 €** soit +5%

La commune n'a plus les moyens de rembourser ses emprunts. En moins de deux années, sa situation financière s'est fortement dégradée.

D'une part, l'excédent de fonctionnement annuel (argent nécessaire pour financer l'investissement) ne permet plus de rembourser la dette :

- 2013 : 905000€ pour rembourser 370 000€
 - 2014 : 804000€ pour rembourser 381 000€
 - 2015 : 327000€ pour rembourser 390 000€
- L'équilibre n'est rétabli qu'en utilisant

l'excédent de fonctionnement de 2013, conservé en 2014 au prix d'un emprunt inutile. Cette situation est très **dangereuse** si elle se prolonge.

D'autre part, la dette continue d'augmenter. Aujourd'hui, il faut **plus de 15 ans** pour la rembourser alors qu'il en fallait moins de 7, il y a seulement deux ans !

Les travaux ne peuvent plus être financés par l'excédent des recettes : le Maire est donc réduit à ne réaliser que des travaux à fort taux de subventions, à découper de modestes projets en de multiples tranches et à vendre les terrains communaux, 200 000€.

Et pour 2016 ? Les mêmes pratiques semblent continuer : aucune volonté de renforcer les excédents communaux (haro sur l'État qui diminue les dotations), sauf en augmentant les impôts et la dette.

Bilan de deux années

Au «Tout va beaucoup mieux depuis que je suis élu», que nous répète le Maire à chaque éditorial, nous répondons « **Les finances brûlent** ». Notre feuille d'impôts en est le reflet : + 3,5% en 3 ans, une augmentation aussi importante qu'en 13 ans de mandat de 2001 à 2013.

A votre écoute : E.Blyweert, C.Busserolle, S.Giraud, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

Bonjour les Créchois !

Budget 2016: précis, rationnel, je l'ai approuvé avec les 2,5% d'augmentation des taux, indispensable pour progresser. Un bémol: la subvention aux écoles primaires aurait pu être moindre compte tenu de l'excédent de 40 000€. «Un COEUR pour la Crèche» tire sur l'ambulance en votant non aux subventions prévisionnelles sur investissements. Ils sont décidément «montés» à l'envers! ils reprochent au maire de ne pas utiliser 33 786€ de subventions sur 300 000 de travaux de voirie, la commune devrait donc déboursier 266 214€, aucun problème pour les spécialistes du plombage de l'autofinancement. Leurs dépenses INUTILES, chiffrées, empruntées, vous seront communiquées, elles dépassent un PEU les 1,5 % de nos impôts...c'est le passé, mais il est nécessaire de mettre les pendules à l'heure pour certains. A noter : l'Hélianthe : encore 10 ans d'emprunts; les locations ne couvrent pas les frais de fonctionnement, voilà où passe une partie de l'autofinancement global du budget. Pour l'avenir, je proposerai des idées pour la voirie, le cadre de vie et l'urbanisme, je les défendrai âprement en finances... Conseils écolos : désherber en pulvérisant du vinaigre blanc pur {0,49 € le litre et demi .Géant} du savon noir dilué sur les parasites des plantes, le soir pour ne pas gêner les abeilles... A bientôt les vaillants... C Levain. bte aux lettres mairie.»

ZOOM SUR... Les Aprèm'Sports : un succès croissant



La semaine d'activités des Aprèm'Sports municipaux s'est clôturée vendredi 15 avril. Cette session a remporté un franc succès, avec un effectif au complet de 48 jeunes. Les groupes ont pratiqué diverses activités, tant à l'extérieur de la Commune qu'au gymnase de Chantoiseau.

Ainsi, le canoë, le paint-ball, l'escalade et une sélection de sports et jeux collectifs ont notamment rythmé la semaine. Les jeunes ont été encadrés par Jean-François Roca, Léa Priego, Charly Renaudon et Mathieu Villeneuve, tous animateurs diplômés, sous la houlette de Thierry Meunier, éducateur sportif municipal. La prochaine session des Aprèm'Sports aura lieu durant les vacances de la Toussaint. Les dossiers d'inscriptions seront à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site de la Ville, environ un mois avant la période d'activités.

LES APREM'SPORT

Viens découvrir ton sport !

Réunions de quartiers

Venez à la rencontre des élus dans votre quartier : informations et projets

- > Salle de Boisragon : mardi 31 mai à 20 h
 - > Salle des Halles : lundi 6 juin à 20 h
 - > Salle de Chavagné : mardi 14 juin à 20 h
 - > Salle de Champcornu : vendredi 24 juin à 20 h
- A noter dans votre agenda !

Inscriptions école élémentaire

Charles Trenet - Boisragon

Pour la rentrée 2016 - 2017 :

- Mercredi 4 mai, de 8 h 30 à 12 h 15
- Jeudi 26 mai, de 8 h 30 à 17 h
- Sur rendez-vous en appelant le 05 49 25 50 96

Apporter le certificat d'inscription délivré en Mairie, la photocopie du livret de famille (page concernant l'enfant), les photocopies des pages du carnet de santé attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires.

Renseignements auprès de la directrice, Cécile Piégu :
05 49 25 50 96 ou ce.0790312K@ac-poitiers.fr



Un toit flambant neuf pour la salle de tennis

La toiture avait subi les outrages du temps, si bien qu'en cas de fortes pluies, des infiltrations d'eau

se produisaient à l'intérieur du bâtiment auxquelles se rajoutait de la condensation. Conformément à son programme de remise en état des installations sportives de la Commune, la Municipalité a entrepris le remplacement de l'ancienne toiture par un complexe d'étanchéité avec isolation thermique. Les travaux d'un montant de 57453 € entièrement financés par la Commune ont été réalisés par l'entreprise SMAC d'Angoulême.

> Espaces verts

- Tontes et nettoyage
- Traçage des stades
- Préparation et mise en œuvre pelouse abords escalier Marsac

> Voirie

- Broyage des accotements secteurs Saint-Martin, Boisragon, carrière Sainte-Néomaye, Ruffigny, Chavagné...

INFO TRAVAUX



PROCHAINEMENT

Travaux de sécurité dans la traversée de Bougouin
En partenariat avec la Commune de Fressines

Un escalier remplacé à Chavagné

L'entreprise STTP de Coulonges-sur-Autize a procédé au remplacement de l'escalier entre le lotissement Marsac et la route de la Mothe-Saint-Héray. L'escalier existant, devenu obsolète, avait besoin d'être remplacé, afin de répondre aux exigences de sécurité et de fonctionnalité. Ce nouvel équipement en béton est équipé d'un garde-corps et sera ouvert à la population en milieu de semaine prochaine. Le coût total des travaux s'élève à 5 856 € TTC, à la charge de la Commune.



> Bâtiments

- Traçage des jeux (écoles Chavagné, bourg et Boisragon)
- Entretien de l'éclairage et des blocs de sécurité des groupes scolaires
- Intervention sur l'éclairage public sur la RD611 et chemin des Verdillons
- Fin des travaux d'extension de l'Hôtel de Ville
- Réfection des plafonds de la crèche Ribambelle par l'entreprise Dallerit de Sainte-Néomaye

EN BREF ET EN IMAGES !



Mardi 22 mars : Les «Tapis volants» des JMF

Le second spectacle proposé par les Jeunesses Musicales de France (JMF), « Tapis volants », a été présenté par la compagnie du Chat qui siffle, à l'occasion de

4 représentations à la salle de l'Hélianthe. Lundi 21 et mardi 22 mars, plus de 800 élèves, de la petite à la grande section de maternelle de plusieurs écoles, ont assisté au spectacle, sur une drôle de scène, composée de 6 tapis volants. « Le merveilleux voyage de Nils Holgersson » clôturera les JMF 2016, vendredi 13 mai.

Samedi 2 avril : concours de pêche

80 pêcheurs avaient répondu à l'invitation de La Gaule Créchoise pour venir taquiner la truite. Les lauréats sont : catégorie jeunes - Pierre Dorian, 10 ans ; concours général - Kévin Loriou ; catégorie féminines - Sylvie Guedeau ; Truite trophée : Gérard Charron. Delphine Batho, Députée, Philippe Mathis, Maire, Jean Luc Drapeau, Maire d'Azay le Brûlé et Michel Girard, adjoint au Maire chargé des sports étaient venus féliciter les participants et partager le verre de l'amitié.



Dimanche 3 avril : chasse aux œufs



A l'occasion du salon de la vente à domicile indépendante, les enfants de la Commune ont participé avec tout leur cœur à la traditionnelle chasse à l'œuf, que la Municipalité leur a offerte cette année encore !

Du 18 mars au 2 avril : carton plein pour la SEP Théâtre

Les représentations de la SEP Théâtre, qui se sont déroulées dans la salle Henri Georges Clouzot, ont remporté un franc succès avec 600 spectateurs pour 4 pièces jouées : «Pénalty», «Un amour partagé», «Au bout du conte» et «Du rififi chez la comtesse». Les acteurs amateurs ont eu la bonne surprise de jouer devant un comédien connu des scènes nationales qui a souhaité rester discret. Les troupes sont donc d'autant plus motivées pour reprendre la saison prochaine.



Jeudi 7 avril : le monde mystérieux des fleurs

La conférence s'est tenue à la salle Clouzot devant un parterre d'une quarantaine de personnes. Lucienne Chalet a livré ses réflexions sur un monde floral qui s'est développé sur terre bien avant l'apparition de l'homme et dont le cycle de vie trouve une résonance particulière dans le propre cycle de l'homme. Catherine Ombret, adjointe au Maire chargée de la culture, représentait la Municipalité lors de cette soirée.



Samedi 9 avril : journée souvenirs des Ardennais

L'amicale des Ardennais en Deux-Sèvres, présidée par Michel Vaudois, s'est réunie au restaurant des Pyramides pour sa journée annuelle «souvenirs et reconnaissance des réfugiés en Deux-Sèvres». Après le repas pour les 70 convives, une tombola et un bal ont animé la journée. Hélène Havette représentait, pour cette occasion, le Conseil Départemental et la Municipalité.

Mercredi 13 avril : spectacle aux Rives de Sèvre

Pour la deuxième année consécutive, le comité des fêtes « La Crèche en folie » a offert aux pensionnaires de la résidence Les Rives de Sèvre un spectacle chantant. L'animation s'est prolongée par un goûter composé de gâteaux faits maison par les membres du comité des fêtes, le tout accompagné de cidre et jus de fruits. L'association a promis aux résidents de leur offrir un nouveau spectacle en 2017.



Dimanche 17 avril : championnat de tir à l'arc

Le championnat de ligue régional et départemental de tir à l'arc nature, organisé par la Flèche Créchoise a rassemblé 52 compétiteurs au plan d'eau de Cherveux : un parcours en pleine nature, pour une épreuve très technique. Une organisation parfaite, en présence de Michel Girard, adjoint au Maire, chargé des sports, dans un cadre magnifique et ensoleillé. Bravo à La Flèche Créchoise et à tous ses bénévoles.



Le Carnet



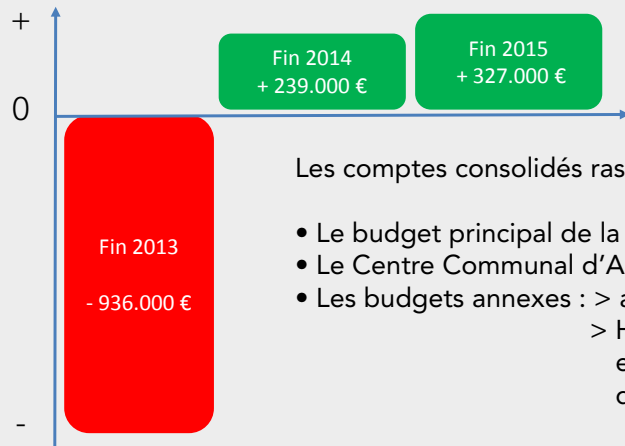
Naissances

21 mars : Jawad HAOUIYA
24 mars : Lana MILCENT
25 mars : Mathis LEBLON
27 mars : Hugo PLEKANEC
30 mars : Marc BISCARAT
3 avril : Ana GARCIA
13 avril : Léana FRADIN

Décès

23 mars : Yves MINET
25 mars : Marcel BAILLON
26 mars : Edith ASSAILLY
31 mars : Yves LAUNAY
8 avril : Frédéric ADRIAN
17 avril : Georgette BONNARDEAU

Résultats consolidés 2013 à 2015

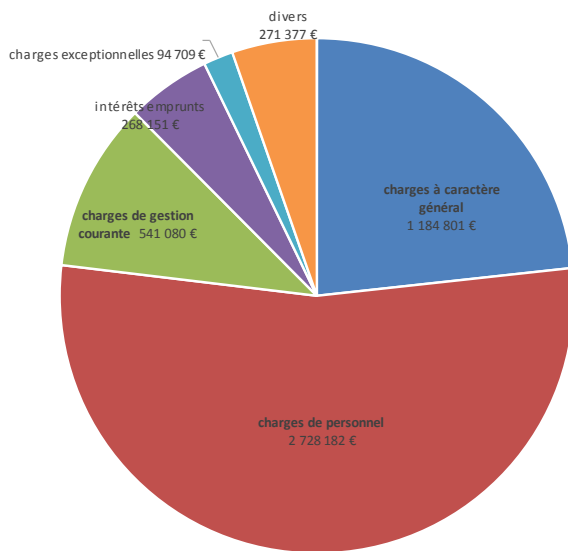


Les comptes consolidés rassemblent :

- Le budget principal de la Commune
- Le Centre Communal d'Action Sociale
- Les budgets annexes : > assainissement, jusqu'en 2014
> Hélianthe, cinéma Henri Georges Clouzot et location des salles municipales à partir de 2015

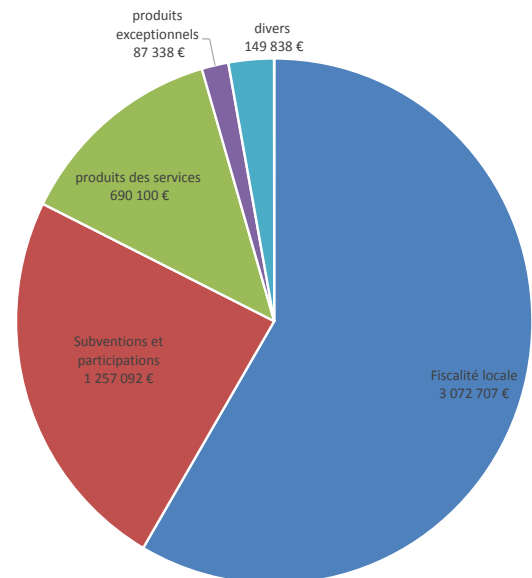
Dépenses de fonctionnement 2015

BUDGET PRINCIPAL
5 088 300 €



Recettes de fonctionnement 2015

BUDGET PRINCIPAL
5 257 074 €



SOIT UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT EN 2015 : 168 774 €

(hors excédents de 2015 reportés)

La réduction des dotations de l'État et l'augmentation mécanique des charges de personnel (+ 4 %) réduisent les excédents de fonctionnement de la Commune.

Déficits de fonctionnement des principaux services publics en 2015

	Dépenses 2015	Recettes 2015	Déficits 2015
Multi-accueil Ribambelle	552 434 €	406 944 €	145 490 €
Ecole de musique	151 746 €	66 000 €	85 746 €
Location des salles municipales 10 mois	20 524 €	7 802 €	12 722 €
Hélianthe 10 mois	107 440 €	27 765 €	79 675 €
Cinéma – Clouzot 10 mois	75 246 €	22 927 €	52 319 €
TOTAL	907 390 €	531 438 €	375 952 €

LE BUDGET 2016

La section de fonctionnement du budget principal

VUE D'ENSEMBLE

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Charges à caractère général	1 220 000	Fiscalité locale	3 209 700*
Charges de personnel	2 860 000	Subventions et participations	1 205 900
Autres charges gestion courante	646 400	Produits des services	662 000
Intérêts des emprunts	203 000	Produits exceptionnels	30 000
Charges exceptionnelles	13 000	Divers	182 930
Divers	288 000	Excédent reporté de 2015	356 100
Excédent pour investissement	416 630		
TOTAL	5 646 630	TOTAL	5 646 630

À noter : les déficits des budgets annexes (voir page précédente) sont financés par le budget principal. Ils sont donc équilibrés en dépenses et en recettes.

(*) dont 933 000 € versés par la Communauté de Communes

LES DEPENSES : zoom sur les charges de personnel 2010 - 2016

en euros	Inscrit au budget	Réalisé	évolution
2010	1 995 500,00	1 981 302,00	
2011	2 038 436,00	2 038 436,00	2,88%
2012	2 188 799,00	2 185 127,00	7,20%
2013	2 374 500,00	2 374 325,00	8,66%
2014	2 630 000,00	2 623 399,39	10,49%
2015	2 780 000,00	2 728 182,05	3,99%
2016	2 860 000,00		2,88%

Le budget 2016 prévoit, en plus des agents permanents de la Commune, 4 emplois aidés pour des personnes éloignées de l'emploi, 2 apprentis et 2 emplois d'avenir, pour un coût total de 50 000 € (aide de l'État : 70 %), le retour d'un agent en disponibilité (32 000 €) et les frais relatifs au recensement de la population (22 000 €).

Objectif : maintenir l'évolution des charges de personnel entre 3 et 4 % / an.

LES RECETTES : la baisse des dotations de l'État se poursuit à un rythme sans précédent

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
TOTAL dotations de l'Etat	1 135 457 €	1 165 451 €	845 818 €	844 615 €	748 420 €	634 164 €
Evolution dotations année n-1		29 994 €	-319 633 €	-1 203 €	-96 195 €	-114 256 €
en pourcentage (année-1)		2,64%	-27,43%	-0,14%	-11,39%	-15,27%

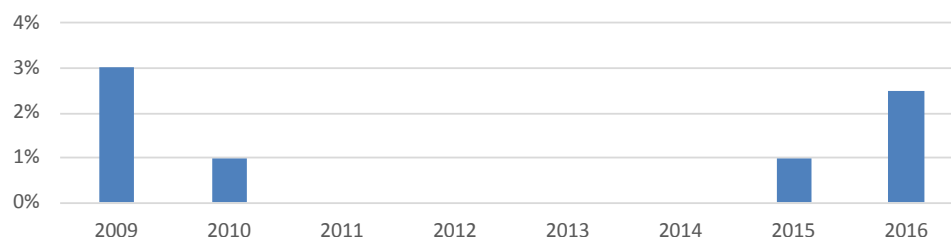
Entre 2012 et 2016, la Ville a perdu près de 475 000 € sur sa principale dotation de l'État, soit une baisse de l'enveloppe de 40,5 %.

Une nouvelle baisse de 100 000 € est annoncée pour 2017, mettant en grande difficulté l'équilibre financier de la Commune et l'empêchant de jouer son rôle de principal client des entreprises locales.

LES IMPÔTS LOCAUX : augmentation des taux de 2,5 % en 2016

les augmentations des taux depuis 2009

Les taux votés pour 2016	
Taxe d'habitation :	14,81%
Taxe foncier bâti :	13,24%
Taxe foncier non bâti :	50,16%



Quelques exemples :

- Pour une maison de 100 m² située dans l'un des villages de La Crèche : + 24 € par rapport à 2015
- Pour une maison de 180 m² située dans un lotissement à proximité immédiate du centre-ville : + 34 € par rapport à 2015

LE BUDGET 2016

La section d'investissement du budget principal

VUE D'ENSEMBLE

	DEPENSES (€)		RECETTES (€)
Remboursement capital dette	385 000	Subventions	773 000
investissements 2015	1 893 500	Fonds compensation TVA	135 000
Subvention budgets annexes	118 200	Vente de terrains	200 000
Divers	102 304	Reprise des résultats 2015	414 300
reprise du déficit 2015	293 840	Affectation excédent de fonctionnement	416 630
		Recettes diverses	374 986
		emprunt	478 928
total	2 792 844	total	2 792 844

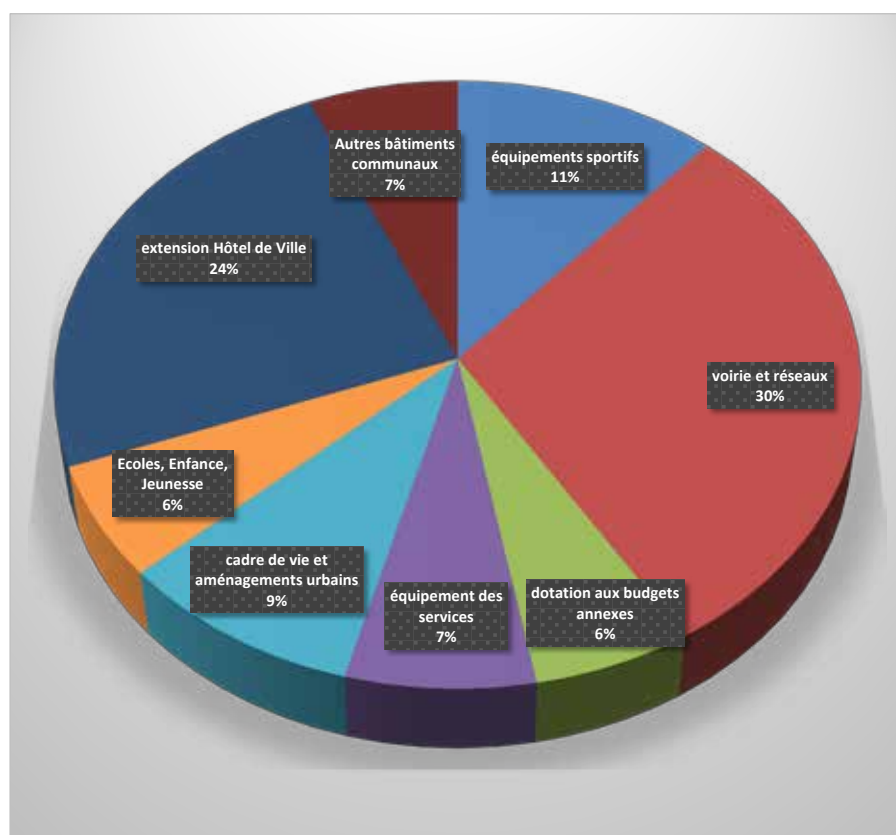
PARMI LES PROJETS 2016...

- Équipements sportifs : réfection salle de tennis couverte, 1^{ère} tranche de la rénovation du stade Groussard
- Voirie et réseaux : rue des Diligences, travaux de sécurité sur la RD7 à Bougouin, rénovation de l'éclairage public, mise en sécurité de la voirie dans les villages...
- Achèvement de l'extension de l'Hôtel de Ville
- Équipement des services : renouvellement véhicules, matériel associatif, mobilier...
- Ecoles, enfance, jeunesse : déploiement des réseaux informatiques dans les écoles...
- Autres bâtiments communaux : rénovation de la crèche Ribambelle
- Cadre de vie et aménagement urbain : quartier des Halles, études cimetière rue de Pain-Perdu
- Dotation aux investissements des budgets annexes : rénovation chauffage cinéma

Priorités :

- Continuer à investir pour combler le retard d'équipement de la Commune et d'entretien de ses bâtiments
- Soutenir l'économie locale (entreprises, artisans, commerçants)

LES INVESTISSEMENTS POUR 2016



équipements sportifs	231 035 €
voirie et réseaux	598 151 €
dotation aux budgets annexes	118 200 €
équipement des services	141 862 €
cadre de vie et aménagements urbains	184 547 €
écoles, enfance, jeunesse	120 800 €
extension Hôtel de Ville	486 054 €
autres bâtiments communaux	130 619 €
TOTAL TTC	2 011 268 €

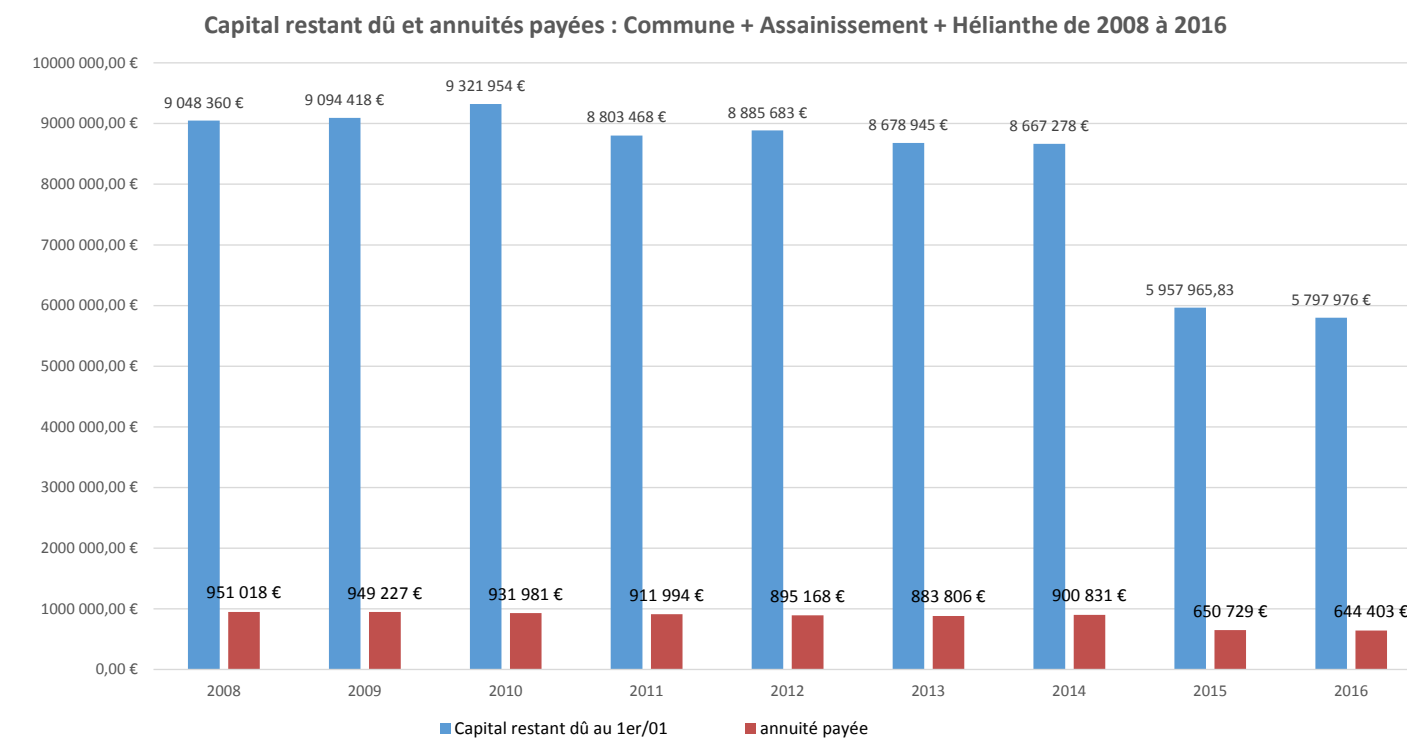
LE BUDGET 2016

Gestion de la dette

Un encours de dette qui diminue...

L'encours de la dette passe de 9 M€ à 5,8 M€ de 2008 à 2016, grâce :

- À la reprise de la dette assainissement par la Communauté de Communes en 2015
- Aux renégociations de prêts engagées en 2014



...mais la réduction de la capacité d'autofinancement allonge la durée théorique de désendettement

Chaque année, les Communes mesurent leur capacité d'autofinancement (ou CAF), en calculant la différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles (hors amortissements et produits de cession des biens).

En rapportant cette CAF à l'encours de la dette, on peut ainsi mesurer la capacité de désendettement, qui correspond au nombre d'années qui seraient nécessaires pour rembourser la totalité de la dette, si la totalité de l'autofinancement de la Commune y était affecté. Ainsi, la réduction des marges de fonctionnement en 2015 fait varier ce ratio à la hausse, malgré la diminution de l'encours de dette.

années	encours dette budget principal au 31 décembre	CAF (source : Trésorier Municipal)	ratio désendettement (années)
2008	6 852 148	610 466	11,22
2009	6 717 000	743 050	9,04
2010	6 447 353	910 949	7,08
2011	6 037 883	1 134 424	5,32
2012	5 656 337	1 094 932	5,17
2013	5 600 099	921 714	6,08
2014	5 682 339	804 164	7,07
2015	5 264 014	326 732	16,11

Une priorité : maîtriser les dépenses de fonctionnement dans les années à venir pour ne pas alourdir davantage le poids de la dette.

Le périscolaire se diversifie

Les accueils périscolaires des écoles de la Commune multiplient les activités pour les enfants. Entre découvertes, sensibilisation à la protection de l'environnement et rencontres.

Découverte du patrimoine de Chavagné

Plusieurs fois par an, l'accueil périscolaire de Chavagné organise une balade dans les rues du village. Cette sortie a pour but de faire découvrir le patrimoine mais aussi l'évolution de la nature au fil des saisons. Une expo-photo finalisera ce projet à la fin du mois de juin. Mardi 29 mars, les enfants ont, en présence de leur animatrice, présenté le projet au Maire, Philippe Mathis.



Chasse aux «beurks»

Mardi 5 avril, les enfants de l'école du bourg ont effectué une collecte des déchets autour de l'établissement.



Rencontre annuelle des accueils périscolaires

Une rencontre inter-sites périscolaires municipaux s'est déroulée jeudi 7 avril, à l'école de Chavagné. 46 enfants des accueils de La Crèche-Bourg, Boisragon et Chavagné ont pris leur goûter ensemble et ont participé aux épreuves imaginées par les animateurs : course en sac, ballons sauteurs, parcours de motricité, ... Dans le cadre des projets pédagogiques des accueils périscolaires, ce rendez-vous annuel permet aux enfants des différents établissements de faire connaissance en jouant ensemble. La soirée s'est clôturée par un moment de convivialité avec les parents.



Le CMJ présente son logo

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), réuni lundi 21 mars, en soirée, a dévoilé son nouveau logo. Celui-ci a été créé grâce à un concours de dessins, ouvert aux jeunes Créchois, scolarisés sur la Commune.



Ainsi, c'est la réalisation de Sam Vittu, 10 ans, qui remporté les suffrages du CMJ. Chaque participant a remporté un lot. Ce logo identifiera désormais les documents du CMJ, et notamment leur journal, Le P'tit Créchois, dont le n°1 vient de paraître. Diffusé dans les écoles et au collège, il renferme une mine d'informations pour les jeunes, des interviews, des jeux... Le P'tit Créchois est également disponible à la Mairie, la Médiathèque, au cinéma Henri Georges Clouzot et au Centre de loisirs. Le CMJ, présidé par son Maire, Alice Guitard, a ensuite présenté ses projets de l'année, sous la houlette de Gaël Joseph, Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse, Christophe Renaud, Conseiller Municipal, et Stécy Joré, Responsable du service Enfance-Jeunesse-Affaires scolaires de la Mairie. Les différentes commissions travaillent actuellement sur 3 principaux projets : la parution du P'tit Créchois, une collecte à but humanitaire et l'organisation d'un après-midi jeux et d'une boum. Pour contacter les élus du CMJ : cmj@ville-lacreche.fr

Rûcher communal

Afin de développer le rûcher communal dans différents lieux, la Municipalité recueille vos anciennes rûches inutilisées.

Contact : Bruno Lepoivre, Adjoint au Maire - Tél. : 05 49 25 50 54



Consultation du public

Une consultation du public du projet de Plan Particulier d'Intervention (PPI) du barrage de la Touche Poupard est mise à disposition jusqu'au 11 mai 2016. Le projet de PPI est consultable à l'accueil de la Mairie.

Auditions de l'école municipale de musique

La seconde audition de classes de l'école de musique s'est déroulée dans la grande salle de la Maison des associations, mardi 5 avril. Elle a concerné tous les élèves de la classe de saxophone, des élèves de la classe de piano-accordéon-synthétiseur et 2 élèves de la classe de guitare. Ainsi, 21 musiciens débutants ou plus aguerris, enfants et adultes, ont démontré leurs talents. La soirée s'est déroulée en présence d'Hélène Havette, adjointe au Maire chargée des écoles et de la petite enfance.



Fête de la Musique 2016 Appel à candidatures

Dans le cadre de l'organisation de la Fête de la Musique, samedi 25 juin, la Commune recherche des groupes, musiciens, chanteurs, pour mettre en place une programmation locale et festive.

Merci d'envoyer vos maquettes à Gilles Bureau Du Colombier, Conseiller Municipal délégué à la Vie associative, par mail :

gbureau@ville-lacreche.fr

LA VIE CRÉCHOISE

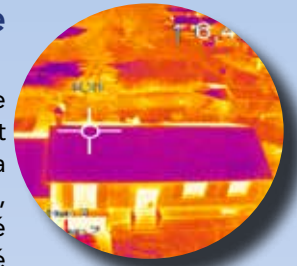


Salon de la vente à domicile indépendante : 2^{ème} édition !

La Ville a organisé le 2^{ème} salon de la VDI sous les halles le 3 avril dernier. Cette année encore, la passion des commerçants indépendants ne s'est pas démentie : bijoux fantaisie, cosmétiques, onglerie, produits d'entretien, sacs et vêtements, savons et huiles essentielles, ... Un atelier de créations chocolatées animé par Anne-Laure Gallois de la société « Arts et gourmandises » était dédié aux enfants de 9 à 12 ans : ravis de mettre la main à la pâte, ils ont pu rapporter chez eux leurs propres créations culinaires à déguster en famille ! Le chocolat était encore à l'honneur à l'extérieur des halles dans le jardin public, car les enfants de la Commune ont participé à la traditionnelle chasse à l'œuf, organisée par la Municipalité. Enfin, un atelier de maquillage et de ballons se déroulait aussi sous les halles. Chaque enfant pouvait repartir avec un joli maquillage et une composition réalisée en ballons par notre ami le clown !

Résultats de la campagne thermographique

La 1^{ère} phase de la campagne de thermographie aérienne s'est achevée jeudi 31 mars, avec la restitution des résultats, en soirée, à la salle des Halles. La société Créchoise, Planète Drone, a survolé 268 foyers, des quartiers de Verdillons et Fonlabœuf, entre le 14 et le 31 mars. Le scan a permis de repérer les défauts d'isolation et les différents ponts thermiques des habitations. Le drone, équipé d'une caméra thermique infrarouge reliée à un ordinateur donne les moyens de visualiser et d'enregistrer des images en temps réel. C'est en effet par les toitures des habitations que s'effectue plus d'un quart des déperditions d'énergie d'un logement. Bruno Lepoivre, adjoint au Maire chargé du Développement durable souligne que « cette action s'inscrit dans l'Agenda 21 local approuvé par le Conseil Municipal, pour 2016-2020 ». La campagne a été menée conjointement avec la Municipalité, les laboratoires Sublimm et le Centre Régional des Énergies Renouvelables. L'opération, réalisée par Mathieu Brondeau, gérant de Planète Drone, se poursuivra durant plusieurs mois sur la Commune. Pour les personnes absentes à la restitution, les résultats sont consultables auprès des laboratoires Sublimm (Tél. : 05 49 09 12 55).



L'AIMS désormais présente à La Crèche

L'association intermédiaire du Saint Maixentais dont le siège est situé à St-Maixent-l'École vient d'ouvrir un bureau à La Crèche. Celui-ci, situé Avenue de Paris à côté du salon de coiffure Isabelle M, a été inauguré samedi 2 avril par la Présidente, Catherine Pelaud, Delphine Batho, Députée, Hélène Havette, Conseillère départementale et par Philippe Mathis, Maire. Les Maires du secteur, les représentants d'associations d'insertion étaient eux aussi présents. Cette association qui propose «Un service, un emploi !» s'adresse aux demandeurs d'emplois et peut leur confier des missions. Ces services sont à destination des entreprises, artisans, commerçants, collectivités locales, associations, professions libérales et agriculteurs. Une permanence dans ce nouveau local sera assurée tous les jours.



Association Intermédiaire du Saint-Maixentais : un service, un emploi



- Demandeur d'emploi : l'association favorise votre retour à l'emploi dans le cadre de l'insertion professionnelle.

- Particulier *, artisan ou entreprise : vous avez besoin de personnel pour l'entretien de la maison et des espaces verts, l'aide au déménagement ou bien vous recherchez un salarié compétent. L'association met à votre disposition un salarié dont elle assure le suivi.

Tél. : 05 49 05 77 55 - Email : accueil@aism79.fr. Accueil personnalisé - Horaires de permanence à La Crèche : lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 ; mardi, de 16 h 30 à 19 h.

*chèque CESU préfinancé accepté et déduction d'impôts sous certaines conditions.

Le RAMi partenaire d'un projet théâtral

En 2015, en partenariat avec le relais assistants maternels intercommunal (RAMi), les assistantes maternelles des Communes partenaires du service (Azay-Le-Brûlé, Cherveux, François, Ste-Néomaye et La Crèche) s'étaient lancées dans un projet et pas des moindres ; celui d'une représentation animée face à un public d'adultes et d'enfants. En 2016, un nouveau projet est en train de voir le jour ; une envie et une volonté des professionnelles de repartir dans une aventure riche et humaine. Une assistante maternelle témoigne : « Ce projet est à la fois une découverte et un apprentissage. Il a pour but de développer différentes étapes, telles que la création de marionnettes, de décors et faire découvrir quelques signes de la langue française au travers des comptines. Un théâtre peut aussi être une merveilleuse aventure à partager entre collègues. Chacune pourra y apporter ses compétences et échanger. C'est une façon de participer à un projet, que ce soit de près ou de loin ! L'animatrice du relais et moi-même serons présentes tout au long de ce projet pour rassurer, guider. Nous ne sommes pas forcément seules dans ce métier : le RAMi existe et sans les Communes, l'animatrice du Relais et des assistantes maternelles motivées, le projet ne pourrait aboutir. « Rire et faire rire petits et grands » est une activité magnifique ! »

Si vous souhaitez vous informer et/ou faire partie de cette nouvelle aventure, n'hésitez pas à contacter Anne OUSSAGHIRI (assistante maternelle) au 05 49 05 53 88 ou osakej@hotmail.fr ou Ludivine CHAPELAIN (responsable du RAMi) au 09 71 21 45 29 / 06 78 14 40 19 ou ram.intercommunal@ville-lacrecche.fr

Une réunion d'information aura lieu jeudi 26 mai, à 20 h, dans le réfectoire de la salle de Champcornu.





GLS, un groupe en plein essor

L'entreprise GLS implantée sur la ZA des Grands Champs a depuis janvier intégré de nouveaux locaux sur l'espace économique Atlansèvre, au cœur de la ZA Centre routier. Ceux-ci étaient précédemment utilisés par Exapaq. Elle a pris possession des locaux anciennement exploités par l'entreprise DPD. Créé en 1999, le groupe GLS, qui compte 14 000 salariés, se positionne aujourd'hui comme un acteur européen important dans la livraison de colis, couvrant 41 pays. Des acquisitions et partenariats ont depuis lors jalonné l'histoire de la société. GLS a créé ses propres filiales dans de nombreux pays.

GLS France est un prestataire de transport de colis et express ; il dispose de 86 agences sur le territoire national et exploite dix hubs nationaux et internationaux. Son réseau structuré et d'une grande densité garantit des transports rapides et réguliers, avec des délais de livraison réguliers de moins de 24 heures vers la plupart des régions françaises. GLS, agence de La Crèche, couvre les trois départements 79, 16 et 17.

L'activité de GLS est en progression, notamment au niveau des volumes traités et acheminés sur La Crèche. C'est pourquoi fin 2015, l'entreprise a saisi l'opportunité de déménager dans de nouveaux locaux, de 1 000 m², plus adaptés à son activité. Son nouveau site, au cœur du centre routier offre un espace supérieur de travail et 39 portes à quai. 11 salariés (personnel administratif, commercial, exploitation) et 35 chauffeurs en sous-traitance travaillent sur le site de La Crèche.



Bacs individuels de collecte

Infos pratiques

Jour de collecte
MARDI

Début de la collecte
10 mai



SMC
05 49 05 37 10

Consignes de tri :
se référer au guide distribué à tous les foyers

Calendrier de collecte
À télécharger sur
www.smc79.fr

Sortie des bacs
9 mai au soir



Distribution composteurs :
lundi 23 mai
15 h à 19 h
à la déchetterie

Déchetterie :
du lundi au samedi
9 h - 12 h
14 h - 18 h



Temis Architectes s'implante à Baussais

L'entreprise Temis Architectes a choisi la Z. A. de Baussais pour construire ses nouveaux bureaux ainsi que 3 locaux d'activités tertiaires d'une superficie d'environ 80 m². Ceux-ci seront disponibles à la location à partir de septembre 2016. Les travaux

viennent de démarrer. Contact : 05 49 05 34 32 ou par mail : agence@temis-architectes.fr. Plus d'informations sur www.atlansevre.fr.

Initiation à l'art de conter

Dans le cadre de la 18^{ème} édition de Contes en Chemin, la Communauté de Communes propose un stage de 3 jours 1/2, animé par le conteur Pépito Matéo : «Montée de Sèvre, les mots au fil de l'eau». Le stage est ouvert à tous et se déroulera du 20 au 23 juillet 2016.

Renseignements : <http://www.cc-hautvaldesevre.fr> ou sur Facebook : Contes en chemins



Médiathèque intercommunale

1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr / <http://www.cc-hautvaldesevre.fr>

Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Ouverture : mardi-jeudi-vendredi 15h-18h30, mercredi 14h-18h30, samedi 9 h 30 - 12 h 30

En mai dans votre médiathèque :

Venez (re)découvrir la langue française et ses expressions.

AGENDA DE LA VILLE

Dimanche 8 mai

Cérémonie commémorative

de la Victoire de 1945
Monument aux Morts
À 11 h 15

Vendredi 13 mai

Don du sang

Organisé par l'amicale des donneurs de sang bénévoles
Grande salle de Champcornu
De 16 h 30 à 19 h 30

Samedi 14 & dim. 15 mai

Championnat départemental de pétanque provençale

Organisé la Pétanque Créchoise et le Comité des Deux-Sèvres
Stade Groussard
À 9 h
Renseignements : 05 49 25 11 40
ou serge.proust@orange.fr

Mardi 17 mai

Inscriptions natation

Le Nautic Club La Crèche propose des séances natation pour toute la famille : créneaux ludiques, libres, post apprentissage, entraînements...
Salle du réfectoire de Champcornu
À 17 h 30
Certificat médical + photo
Contact : nautic.club.lacreche@hotmail.fr

Jeudi 19 mai

Conférence «Les enclos en pierre en Val de Sèvre et sud Deux-Sèvres»

Organisé par la Municipalité
Salle Henri Georges Clouzot
À 20 h 30

Vendredi 20 mai

Super loto

Organisé par l'APE de l'école de Chavagné
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Réservations : 05 49 25 15 58

Congrès départemental

Organisé par la FNACA
Samedi : salle Henri Georges Clouzot
Dimanche : salle de l'Hélianthe

Samedi 21 mai

Gala «Roller vers le futur»

Organisé par le Roller Créchois
Gymnase de Chantoiseau
À 20 h 30
Entrée : 6 € / 3 € pour les - de 16 ans / gratuit pour les - de 6 ans
Renseignements : 05 49 75 53 40

Jeudi 26 mai

Réunion projet théâtral des assistants maternels

Organisée par les assistantes maternelles, en partenariat avec le RAMi (Relais des Assistants Maternels Intercommunal)
Salle du réfectoire de Champcornu
À 20 h
Renseignements : Ludivine Chapelain
Tél. : 09 71 21 45 29
Email : ram.intercommunal@ville-lacreche.fr

Vendredi 27 mai

Loto

Organisé par la SEP Tennis de table
Salle de l'Hélianthe
À 19 h
Renseignements : 06 21 30 69 24

Apéro concert

Organisé par la Maison pour Tous
Parvis des halles
À 19 h 30
Renseignements :  MPT La Crèche

Samedi 28 mai

Fête du tennis

Organisée par le Tennis club de La Crèche
Stade Groussard
De 10 h à 12 h : initiation gratuite enfants et adultes
De 14 h à 17 h : animations de fin d'année
Renseignements : 06 84 84 95 27

Dimanche 29 mai

Marché en fête spécial Fête des mères

Organisé par la Municipalité
Aux halles
De 8 h à 12 h
1 fleur offerte à chaque maman

Vide-grenier

Organisé par la FNACA
Stade Groussard
Toute la journée

Mardi 31 mai

Réunion de quartier

Organisée par la Municipalité
Salle de Boisragon
À 20 h

Vendredi 3 juin

Conférence «Les espèces exotiques envahissantes»

Organisée par la Municipalité
Animée par l'IIBSN, dans le cadre de la manifestation La Crèche, carrefour de la nature
Salle de l'Hélianthe
À 18 h 30
Entrée libre

Samedi 4 juin

La Crèche, carrefour de la nature

Organisé par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
De 10 à 12 h et de 14 à 18 h
Renseignements et programme : voir flyer joint à ce bulletin

Lundi 6 juin

Réunion de quartier

Organisée par la Municipalité
Salle des Halles
À 20 h

Vendredi 8 juin

Concours de pétanque

Vétérans 55 ans et +
Organisé par la Pétanque Créchoise
Stade Groussard
À 9 h
Renseignements : 05 49 25 11 40
ou serge.proust@orange.fr

Samedi 11 juin

Concours de pêche «Quiver-tip»

Organisée par l'AAPPMA La Gaule Créchoise
Rendez-vous à 8 h aux tables de Ruffigny
Engagement : 15 €/pers. (repas compris)
Renseignements : 05 49 06 57 15



Style créa
COUTURIÈRE
Confections
Cours de couture
Repassage
Elisabeth GRARD
6 rue des Mésanges
79260 LA CRÈCHE
Tél. : 06 18 26 03 37

Samedi 21 & dim. 22 mai

REFLEXOLOGUE

Source de bien-être et d'équilibre, la réflexologie plantaire permet de localiser les tensions du corps et autres dysfonctionnements, puis de les faire disparaître. Carte cadeau

Pascal SACRÉ - 55 rue A. Charrier - Boisragon - 79260 LA CRÈCHE
Tél. : 05 49 05 37 85 / 06 17 47 65 93

